

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020**

SEANCE OUVERTE A 20 h 40

PRÉSENTS : M Nicolas BOOS, M Émeric BOSSIS, Serge CHARTIER, M Jacques HUGON, Mme Catherine LIGNÉE, Mme Annie VOGNE,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M Nicolas BOOS

ABSENTE EXCUSÉE: Mme Isabelle WHELAN

Mme Isabelle WHELAN donne procuration à Mme Annie VOGNE.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN ET 8 JUILLET 2020

Le maire déclare que :

- la manifestation conviviale champêtre du 26 juillet a été appréciée,
- la préfecture a versé à la commune une subvention (Detr) de 1 290 € pour le passage piéton.

Après débat, le conseil municipal approuve à l'unanimité (7 voix) le compte rendu du conseil municipal du 15 juin et du 8 juillet 2020.

2. PLAN DE RELANCE, TRAVAUX À RETENIR

Le maire présente les données relatives au plan de relance dont pourrait bénéficier la commune. Les travaux éligibles peuvent permettre l'attribution de subventions de la préfecture (Detr), du conseil départemental (Dst relance) et de la communauté de communes. La voirie n'est pas éligible à ce plan.

21. Réfection de la façade de la mairie.

Le maire présente les 3 devis suivants :

Entreprises	Montant TTC
ETHIÉVANT	17 718 €
BOURGEOIS	16 029 €
ZÉNO	19 122 €

L'entreprise Zéno propose une variante à base de crépis taloché.

22. Réfection de la fontaine.

Le maire présente le devis du Tailleur de pierre Denis GRANDMAISON d'un montant de 17 582 € TTC.

23. Réfection de la croix de mission.

Le maire présente le devis du Tailleur de pierre Denis GRANDMAISON d'un montant de 4 395 € TTC.

24. Mâts de pavoisement au Four des Canadiens.

Le maire présente les devis suivants relatifs à la mise en place de mâts de pavoisement métallique de 6 m de hauteur :

Entreprises	Montant TTC
FCE	2 040 €
JM DOLE	1 464 €

25. Réfection du chemin de l'Étang.

Le maire présente les devis suivants :

Entreprises	Montant TTC
EUROVIA enrobé	21 420 €
EUROVIA bicouche	11 733 €
EUROVIA place retournement	1 503 €
SJE enrobé	30 857 €

26. Réfection du chemin Four des Canadiens.

Le maire présente les devis suivants :

Entreprises	Montant TTC
EUROVIA enrobé	13 595 €
EUROVIA bicouche	9 031 €
SJE enrobé	7 416 €

27. Réfection du chemin blanc entre Le Latet et Saint Germain en Montagne.

Le maire présente les devis suivants :

Entreprises	Montant TTC
COQUET concassage	1 300 €
COQUET concassage + apport de cailloux	4 100 €

28. Débat.

Le débat fait apparaitre une opportunité à saisir pour réaliser des travaux éligibles aux subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (7 voix) d'autoriser le maire à faire des demandes de subventions pour :

- la réfection de la façade de la mairie en prenant comme base le devis de l'entreprise Zéno avec l'option crépis,
- la réfection de la fontaine en prenant comme base le devis du tailleur de pierre Grandmaison,
- la réfection de la croix de mission en prenant comme base le devis du tailleur de pierre Grandmaison,

Par ailleurs, le conseil décide à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise de Jean-Michel Dole relatif à la mise en place de 2 mâts de pavoisement au Four des Canadiens.

3. OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE »

Le maire propose d'organiser l'opération samedi 10 octobre à partir de 10 h afin de nettoyer les abords des routes et chemins et d'enlever les palettes se trouvant dans la parcelle forestière 9. Il est recherché un habitant disposant d'une remorque afin d'emporter les palettes à la déchetterie de Champagnole.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition.

4. Affouage 2020 - 2021

Le maire précise que les lots seront à base de feuillus provenant des parcelles forestières 3 et 4 soumises au régime forestier.

Le tirage au sort des lots aura lieu samedi 10 octobre à 9 h à la mairie.

Le maire propose au vote le règlement d'affouage 2020 - 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité (7 voix) le règlement d'affouage 2020 - 2021.

5. CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS

Le maire donne les informations suivantes :

- nombre de chats présentés à la clinique vétérinaire : 25,
- coût de l'opération à la date du 4 août pour la stérilisation de 11 chattes et 9 chats : 929 €.

Le maire propose de reprendre l'opération à partir du 19 octobre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la reprise de l'opération à compter du 19 octobre.

6. ARRÊTÉ CHIENS

Le maire rappelle que l'arrêté est de la responsabilité du maire. Il tient à informer du contenu de l'arrêté avant sa promulgation.

Cet arrêté fait suite à la note d'information du 17 août 2020 et a pour but la prévention d'accidents.

7. DIVERS

71. Opération « Brioches ».

Compte tenu de la situation sanitaire, l'opération « Brioches » est reportée au printemps 2021.

72. Population

Deux nouveaux locataires se sont installés au 6 Grande Rue à compter du 1^{er} août 2020.

73. Affaires scolaires.

M Nicolas BOOS déclare que :

- le maintien de la 5^{ème} classe est assuré,
- le rythme scolaire est basé sur la semaine de 4 jours,
- les enfants sont accueillis mercredi matin dans un service de garderie à l'école de Saint Germain.

74. Eclairage nocturne

Il est décidé de reporter les débats après lecture du guide AWPEN/AMF concernant le sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

Le Maire
Jacques HUGON



A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke.